

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/02/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	14

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 03/03/2025  
Et  
Publication ou notification du :  
03/03/2025

L'an 2025, le 28 Février à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/02/2025.

**Présents** : M. de DREUZY Philippe, Maire,  
Mmes : COLLET Elisabeth, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, VILLEY Séverine,  
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

**Excusées ayant donné procuration** :  
Mmes : CORNUAULT Yolande à M. DELIGNY Frédéric, QUERCY Christine à Mme ORLAND Martine

**Excusé** : M. DE BLOIS Bruno

**A été nommé(e) secrétaire** : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

### 2025-01 – Demande de subvention DETR-DSIL 2025 pour aider au financement de la sécurisation de la ressource en eau de la commune de Sennely

Monsieur le Maire sollicite l'Etat au titre de la subvention DETR-DSIL 2025 pour aider au financement de la sécurisation de la ressource en eau de la commune : nouveau forage et réhabilitation de l'ancien.

Le plan de financement sera le suivant :

Coût prévisionnel du projet		Plan de financement	
Maitrise d'œuvre :	64 975 €HT	DSIL/DETR (30%) :	221 655 €HT
Travaux :	<u>673 875 €HT</u>	Agence de l'eau (20%) :	150 000 €HT
<b>TOTAL</b>	<b>738 850 €HT</b>	Commune (50%) :	<u>367 195 €HT</u>
		<b>TOTAL :</b>	<b>738 850 €HT</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le projet de sécurisation de la ressource en eau de la commune,
- **ADOpte** le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 221 655 € au titre de la DETR-DSIL 2025, soit 30% du montant HT du projet,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,  
M. BOUQUIN Jean-Jacques

En mairie, le 28/02/2025

Le Maire,  
M. de DREUZY Philippe

